

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 56 (1968)

Heft: 88

Rubrik: Dans les cantons romands

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

VAUD

A Rolle: Un club de Soroptimistes

Le 29 juin dernier a été fêtée à Rolle l'inauguration du 23e Club soroptimiste.
Le S.I.A. est une société mondiale de caractère humanitaire, groupant des femmes exerçant des professions différentes. En rapprochant des femmes douées d'une valeur humaine autant que professionnelle, le Soroptimisme permet la découverte d'activités nouvelles et variées; il encourage les membres à servir la communauté, il favorise l'estime mutuelle, l'amitié, la compréhension nationale et internationale.

Soroptimiste est une appellation d'origine américaine dérivée du latin et signifiant « sœur » et « pour le meilleur ».

Les buts du soroptimisme sont: de maintenir une haute conscience professionnelle — de favoriser la promotion de la femme — de développer le sentiment et le sens de l'amitié entre soroptimistes de tous les pays — de maintenir vivant l'esprit de service et de compréhension humaine — de contribuer à l'entente internationale.

Le premier club a été fondé en 1921 et, depuis, tant d'autres se sont formés dans presque tous les pays du monde, que l'on compte plus de 50 000 membres actifs. Il y a trois fédérations qui sont: la Fédération des Amériques, la Fédération de Grande-Bretagne et d'Irlande, qui comprend l'Australie, et la Fédération européenne qui groupe seize unions nationales: la France, la Grèce, l'Italie, l'Allemagne, la Finlande, les Pays-Bas, l'Islande, Israël, la Norvège, la Suède, la Turquie, le Liban, le Danemark, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse.

La présidente actuelle de l'Union européenne, Mme docteur Fée Vax, de Luxembourg, malheureusement empêchée le 29 juin, avait délégué un « gouverneur » italien, Mme docteur Beretta-Bianchi, de Varese, directrice d'un centre de tutelle de mineurs. C'est elle qui, en présence de délégués de soroptimistes étrangères et suisses, a remis la Charte au nouveau club. Ainsi l'Union nationale suisse comprendra plus de 670 membres actifs.

Souhaitons longue vie et prospérité au club de Rolle dont les soroptimistes d'Yverdon sont les marraines. Avec ceux de Genève, Nyon, Lausanne, Vevey, Montreux et le nouveau club d'Evian, il formera autour du Léman une chaîne de femmes de bonne volonté.

Service social de justice

Du rapport 1967 de la directrice S.S.J. nous tirons les renseignements suivants:

Récupération des pensions alimentaires. — Le total des pensions encaissées dues selon conventions et jugements de divorce ou recherches en paternité s'élevait à Fr. 23 793.— cette année (Fr. 20 949.— en 1966).

Femmes divorcées ou menacées de divorce, foyers dénués. — La consultation de mariage de Pro Famila (tél. 22 24 58) est en pleine activité à l'avenue Georgeette 1, où une consultation de planning familial a aussi ouvert ses portes en juin 1967.

Ainsi que le Carrel d'hygiène sociale et morale, les aides familiales ont aussi leur bureau à Rumine 2, où la Ligue vaudoise contre le rhumatisme a trouvé également asile. Le but est atteint en bonne partie de faire de cet angle de Rumine-Georgeette un ensemble d'aide à la famille toujours mieux organisé.

Tutelles et adoptions. — Le nombre de nos pupilles a dépassé la centaine en 1967. Si onze tutelles ont été levées par l'adoption légale des enfants, 24 nouvelles nous ont été confiées au cours de l'année.

Trente-trois enfants ont été placés en vue d'adoption en 1967, dont 25 dépendaient du Tuteur général de Lausanne pour la recherche en paternité et 8 de tuteurs privés (17 garçons et 16 filles). Nous avons cherché à placer les bébés le plus tôt possible; ceux qui n'ont pas quitté les pouponnières entre le quatrième et le sixième mois sont des petits que des questions de santé y retenaient. Les futurs parents qui s'adressent à notre service et dont certains appellent même de l'étranger sont toujours plus nombreux, et une grande patience est demandée à tous quand les mois passent sans grand espoir.

D'innombrables que le Groupement romand et tessinois de l'Association suisse des tuteurs officiels, a eu lieu à Monthey en juillet 1967 une rencontre d'une vingtaine de responsables de services d'adoption et de protection de l'enfance, pour examiner certains des problèmes posés par la révision partielle du droit de famille.

COMMUNIQUÉ

Camp des éducateurs et éducatrices à Vaumarcus

VIVRE NOTRE TEMPS! Venez passer quelques jours au Camp des éducateurs et des éducatrices à Vaumarcus, du 10 au 15 août 1968. Vous y trouverez détente, amitié, culture et ceci que vous soyez parents, pasteurs, assistantes, infirmières, instituteurs, institutrices ou simplement intéressés par les problèmes éducatifs.

Les conférenciers vous parleront cette année de notre adaptation à la vie moderne. Vous trouverez aussi un enrichissement spirituel et de belles heures musicales.

Renseignements et inscription auprès de M. Ami Renaud, 75, chemin de la Vuachère, 1012 Lausanne.

L'habitation féminine

L'habitation féminine a construit à Lausanne trois immeubles à l'intention de femmes seules à ressources très modestes, celui du Vieux-Moulin et les deux maisons du chemin des Sauges, ouverts en 1966 et 1967, au total 190 appartements aux loyers avantageux, que l'on se dispute, comme de bien entendu; l'âge moyen des locataires est 67 ans, quinze ont plus de 80 ans; une infirmière prodigue ses soins à tout ce monde. Une des maisons du chemin des Sauges possède une salle commune pour 70 et 80 personnes, où l'on fête Noël, entend des conférences, célèbre des cultes.

Présidée par Mme I. Krabenbuhl-Gubser, l'habitation féminine a tenu son assemblée générale le 24 juin, avec Mlle B. Pelichet comme secrétaire. Les comptes présentés par Mme Jaumin, de la Fiduciaire des arts et métiers, à Lausanne, ont été approuvés; l'exercice boucle par un bénéfice de Fr. 38 234.—, qui permet des versements à l'amortissement des trois maisons et à la provision pour entretien, et de distribuer aux 335 porteurs de parts un dividende de 4 1/2%. La maison du Vieux-Moulin a douze ans et l'on prévoit diverses réparations.

M. J.-J. Gaillard, pasteur, ayant donné sa démission, a été remplacé au sein du comité par Mme S. Jaccottet-Dubois, vice-présidente. Une entreprise menée en femme, c'est-à-dire bien menée, administrée avec cœur et un sens exact de l'économie et aussi avec pas mal de dévouement!

S. B.

NEUCHÂTEL

Après les élections communales

Une lectrice nous écrit:

Etant Neuchâteloise, j'ai naturellement jeté un coup d'oeil sur la page « Neuchâtel » de votre numéro 87 de juin et ai vu le résultat de nos élections communales. J'ai cependant dû constater que dans le district de Neuchâtel, pour la localité du Landeron vous avez omis le nom de **Mme Mary-Madeleine Mary, du parti libéral, qui été élue normale.**

Je tiens à vous signaler que dans ce village les femmes ont toujours eu beaucoup de succès dans les élections. J'ai moi-même été nommée ainsi que deux autres dames il y a huit ans déjà. J'ai aussi eu l'honneur de présider le Conseil général l'année dernière et ce mandat a été renouvelé à la dernière séance de la formation du bureau du Conseil général de vendredi dernier. Tout cela pour vous dire que les petites communes aussi se démènent.

Merci à Mme C. Hahn de ces précisions qui nous permettent de réparer une omission involontaire.

Chez les aides familiales

C'est à l'Hôtel Beau-Rivage, à Neuchâtel, qu'a eu lieu, le 16 juin dernier, la dixième assemblée administrative de l'Association romande des aides familiales. Pour fêter cet anniversaire, on se rendit ensuite en joyeuse et nombreuse cohorte, par bateau, dans le joli village vaudois de Cudrefrin.

Au cours de la partie officielle, M. le syndic P. Reuille, souhaita la bienvenue dans son village au nom des autorités et eut d'aimables paroles pour ses hôtes d'un jour.

Des messages furent aussi apportés par Mme Bauermeister, au nom de l'Association suisse des organisations d'aide familiale et de l'Ecole d'aides familiales de Neuchâtel; Mlle N. Pittet, au nom de l'Union romande des aides familiales; Mlle N. Matile, ancienne présidente, au nom des fondatrices de l'Association.

A l'actif de l'Association au cours de ces dix ans nous notons:

- l'utile collaboration avec l'Union romande pour l'étude en commun des problèmes intéressant la profession: organisation d'un cours annuel de perfectionnement, participation à la commission romande de propagande, à la révision du contrat-type pour l'amélioration des conditions de travail et de salaire, à l'étude du problème des stagiaires, etc...

- une fructueuse collaboration avec l'Ecole: participation d'aides familiales à la formation des élèves, lancement d'un cours accéléré destiné aux personnes plus âgées travaillant comme auxiliaires;

- l'organisation de vacances où les aides familiales sont initiées à différentes activités manuelles: poterie, vannerie, batik.

Après dix ans d'existence, il n'est pas seulement important d'ajouter des années à la vie, mais il importe surtout d'être actif et d'ajouter de la vie aux années.

J. Ch.

GENÈVE

Equipement social

Vingt-cinq ans d'aide et conseils aux futures mères

HIER

L'Aide et Conseils aux futures mères (ACFM), dont la première « raison sociale » était « Aide et Conseils aux femmes enceintes » voit le jour en mai 1942, patronnée par la Communauté d'action pour la famille. On voit immédiatement que cette initiative répond à une nécessité puisque, dès la première année, 300 futures mères sont accueillies à la rue Rousseau. Ce qui n'empêche pas les difficultés d'être variées et nombreuses. Des trésors d'imagination s'emploient à trouver des ressources financières. Pour un temps, celles-ci seront exclusivement privées, irrégulières, et il arrive même que, faute d'argent, l'activité du bureau doive être mise en veilleuse jusqu'à ce qu'un don généreux permette de la faire reprendre. Difficultés liées à l'époque aussi, puisque ce sont des années de guerre. Mais l'enthousiasme et l'esprit de service des fondatrices viennent à bout de tous les obstacles. On crée une « Layette éducative », animée par Mme Jules Calame, où les futures mamans viennent préparer le premier niveau de leur bébé et où, malgré le rationnement, elles trouvent des fournitures à des prix intéressants.

On crée aussi un service de berceaux circulants qui connaît beaucoup de succès. Déjà, cependant, l'essentiel du travail d'Aide et Conseils réside dans l'accueil et le soutien que réservent les deux premières directrices, Mme Favre et Chavaz, aux futures mamans qui viennent les consulter dans le petit bureau de la rue Rousseau où, fidèle gardienne des lieux, Mme Rinck s'affaire déjà à mille et une tâches. Il faut avoir présent à l'esprit qu'en ces années quarante, l'assistante sociale est un personnage plus rare qu'aujourd'hui. (Selon les chiffres aimablement communiqués par M. de Sausure, directeur de l'Ecole de service social, sept assistantes sociales obtiennent leur diplôme en 1942, alors qu'elles étaient 25 en 1967.) Aussi, il n'est sans doute pas exagéré de dire que la petite association privée qui vient de se constituer en 1942 accomplit, sans s'en douter, un travail de précurseur.

AUJOURD'HUI

Sur le plan intérieur tout d'abord, les ressources financières sont devenues moins précieuses. Jointes les deux bouts reste une opération annuelle délicate mais nous savons du moins avec une relative certitude comment se présentera le budget. Aux contributions de nos cotisants s'est ajoutée, au cours des ans, l'aide des pouvoirs publics sous forme de subventions régulières sans lesquelles notre existence serait mise en question.

Les cinq berceaux du début sont devenus 150. Ils ont abondamment circulé, puisque nous enregistrons plus de 2500 prêts depuis notre fondation. Désaffectée, la « Layette éducative », en revanche, a disparu, victime du plein emploi qui fait que les futures mamans travaillent presque toujours jusqu'au terme de leur grossesse; victime aussi d'une élévation du niveau de vie qui favorise l'achat immédiat plutôt que la confection patiente.

Mais notre activité essentielle s'est poursuivie puisque les futures mères qui se sont adressées à nous sont aujourd'hui plus de 5600, ce qui représente un moyen de 224 nouveaux cas par an. Au cours de ces 25 ans, nous avons enregistré assez peu de variations dans le volume annuel de notre travail, et cette régularité appelle quelques commentaires.

En effet, en regard de l'augmentation de la population et, partant, du nombre de naissances (2336 en 1942, plus du double en 1967) il est certain que notre travail n'a pas augmenté dans les proportions que l'on pourrait attendre.

TOUJOURS INDISPENSABLE

Les répercussions démographiques que nous aurions dû connaître ont été annulées, en effet, par la multiplication des services sociaux et par l'augmentation du nombre des travailleurs sociaux eux-mêmes qui, par exemple, dans les grandes entreprises où ils trouvent actuellement à s'employer, peuvent intervenir directement dans des situations où, naguère, nous aurions été peut-être le seul recours. En revanche, parallèlement à cette nouvelle répartition, une tendance à la spécialisation s'est confirmée. Elle est illustrée par le fait que, ces cinq dernières années, la proportion de mères seules qui composent notre clientèle est en augmentation, bien même, selon les statistiques cantonales, le taux des naissances illégitimes est au contraire en baisse. Toujours en se référant aux mêmes statistiques on voit aussi que, ces dernières années, le nombre des mères seules — célibataires principalement — qui ont recouru à l'ACFM correspond à la moitié, ou peu s'en faut, du nombre de mères seules du canton de Genève. Il me semble que, s'il en était besoin, cette donnée justifierait à elle seule notre existence car chacun sait la somme de soucis et de problèmes, parfois tragiques, qu'implique une naissance lorsque la mère se trouve seule pour l'affronter.

ACFM se trouve être la seule institution genevoise dont le travail spécifique consiste dans la prise en charge et l'orientation de la future mère, et c'est comme telle que nous collaborons avec les nombreuses institutions officielles et privées qui nous entourent, notamment dans le cadre du Groupe de coordination mère-enfant dont la création a répondu à l'une de nos initiatives.

Si nous faisons le point, nous voyons donc que la petite association créée voici 25 ans s'est affermie, développée, qu'elle avance en âge sans trop vieillir, croyons-nous, puisqu'elle a évolué suffisamment pour rester insérée dans l'équipement social du canton de Genève.

Ces paroles ne doivent pas être entendues comme un accès d'auto-satisfaction, à quoi il est vrai

qu'elles ressemblent, mais plutôt comme un hommage rendu à tous ceux qui nous ont précédés et amenés jusqu'ici. Les fondatrices, les directrices, l'ancienne présidente, il faudrait les nommer tous, sous peine d'ingratitude. L'un de leurs mérites a été de savoir, au moment juste, accueillir dans le comité, des spécialistes du travail social à qui l'ACFM doit pour beaucoup de s'être adaptée à une société en transformation proposant des solutions nouvelles à des problèmes humains qui restent les mêmes.

VERS L'AVENIR

Dans cette optique, l'année 1967 a été une année charnière, au cours de laquelle d'importantes décisions prises précédemment ont trouvé leur réalisation.

Le comité unanime a décidé de confier le service des consultations à une assistante sociale diplômée. Nous avons eu la joie de voir notre nouvelle collaboratrice précise, méthodique, organisée, s'adapter rapidement à sa nouvelle tâche et faire preuve en outre de qualités humaines qui sont le complément indispensable d'un diplôme d'assistante sociale.

Quant à nos différentes activités, elles se sont normalement poursuivies.

Aux 85 cas reportés de l'année précédente, se sont ajoutés, en 1967, 234 nouveaux cas se décomposant en 148 femmes mariées, 77 célibataires, 8 divorcées ou séparées, et un à l'état civil inconnu, puisque la discrétion n'est pas un vain mot.

Le service des berceaux, toujours sur la brèche sous la direction de Mme A. Esselborn, a préparé 111 berceaux. Le groupe des bénévoles, animé par Mme P. Loutan, s'est employé à organiser leur retour tout en se réservant, pour un comité parfois chargé, une réserve de bonnes volontés toujours prêtes à être mises à contribution.

Grâce à la diligence de tricoteuses nombreuses, 29 layettes ont pu être offertes gracieusement.

Notre collaboration au Groupe de coordination mère-enfant s'est également poursuivie, de même que notre effort d'implantation au Lignon.

Sur le plan financier, l'exercice 1967 s'est bien terminé, ce qui n'est pas dû à une surabondance de fonds, mais à une gestion prudente. Pour l'année en cours, l'équilibre des recettes et des dépenses menace d'être plus délicat et il a fallu y songer à l'avance. Nous constatons avec un sentiment d'angoisse que traitements, taxes postales, loyers, parfois sociaux, ont augmenté ou promet d'augmenter, et cela au moment même où tarit la collecte annuelle qui, hélas! n'aura plus jamais lieu. Les pouvoirs publics, et notamment M. W. Donzé, président du Département de la prévoyance sociale et de la santé publique, se sont montrés extrêmement compréhensifs en acceptant d'augmenter les subventions.

Nous les remercions doublement, car au-delà de leur aide matérielle nous voyons reconstruite l'utilité d'un travail que seule la participation massive de collaborateurs bénévoles nous permet d'accomplir avec si peu de moyens. Il n'en reste pas moins que l'avenir demeure inquiétant et que des ressources nouvelles restent à trouver sur le plan privé. C'est la raison pour laquelle, en ouvrant un fonds du XXVe anniversaire, nous espérons élargir le nombre de nos cotisants.

(Extraits du rapport de Mme Renée Thélin, présidente de l'ACFM.)

OPTIQUE MODERNE
ALBERT KRAUER GENÈVE
OPTICIER DIPLOMÉ RUE DU MONT-BLANC 8
MAITRISE FÉDÉRALE

le problème esthétique de l'OPÉRATION DU SEIN pratiquement résolu par un AMPLIFORME-PROTHÈSE conçu avec intelligence

pour femmes chez qui la forme naturelle est insuffisante

enveloppe ultra souple POIDS PROPORTIONNEL AU VOLUME 35 TAILLES DIFFÉRENTES NE REMONTE PAS N'EST PAS RIGIDE

SE PORTE DANS TOUT BON SOUTIEN-GORGE

Galboreine
AU CORSET D'OR

3, rue Haldimand
Lausanne - Tél. (021) 22 39 74

Pour le beau troussseau...
LA LINIÈRE
3 RUE DU RHONE-GENÈVE
... Pour le joli cadeau